

Communiqué de presse



La honte cachée de l'Afrique

Les enfants africains victimes de crimes commis par la famille et la communauté

ACPF lance un appel pour l'arrêt immédiat de cette « pratique honteuse »

7 NOVEMBRE 2016, ADDIS-ABEBA : L'African Child Policy Forum (ACPF) lance sa Conférence internationale de politique (IPC) biennale, ce lundi 7 novembre à Addis-Abeba (Éthiopie), au Centre de conférences des Nations Unies. Dans son rapport « **Crimes et violence extrême à l'encontre des enfants en Afrique : regard sur notre honte cachée** », les problèmes et les nombreuses solutions qui peuvent être adoptées pour la protection de l'enfance sont explorés.

De nombreux enfants en Afrique sont victimes de crimes et de violence extrême souvent mortels. Cependant, ils sont souvent passés sous silence et rarement signalés, se déroulant dans le secret absolu en milieu familial ou à la seule connaissance de quelques membres aînés de la communauté.

« D'éminentes voix de l'Union africaine, des ministres africains, des dirigeants religieux, des médias et de la communauté des ONG se joindront à notre événement de deux jours. La Représentante spéciale du Secrétaire général contre les violences faites aux enfants, le Président du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies ainsi que le Président du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant se sont également joints à nous lors de cette importante réunion » a déclaré Théophane Nikyèma, le directeur exécutif d'ACPF.

Mme Graça Machel, présidente du Conseil d'administration international d'ACPF explique : «Ce programme est crucial. Les enfants sont l'avenir de notre continent. Et l'avenir nous jugera tout autant, voire bien plus sur la manière dont nous traitons les plus vulnérables que par le niveau de développement. Cette conférence est la première conférence internationale sur les crimes et la violence extrême à l'encontre des enfants. Elle porte une attention particulière aux enfants atteints d'albinisme, ceux en situation de handicap et aux enfants accusés de sorcellerie, qui sont souvent les victimes des crimes et violence extrême. »

Le rapport considère que les perceptions sociales concernant les enfants atteints d'albinisme et les enfants en situation de handicap donnent lieu au nombre tragique de cas d'infanticide. Selon le Dr Shimeles Tsegaye, l'auteur du rapport d'ACPF intitulé «Le rapport africain sur les enfants en situation de handicap : Début prometteurs et défis persistants » :

«les enfants en situation de handicap sont confrontés à des formes extrêmes de violence, de stigmatisation et de discrimination fondées sur des idées erronées sur la cause du handicap qui émanent de croyances et de traditions culturelles. Par conséquent, les enfants peuvent être soumis à des actes de violence pour chasser les « mauvais esprits » perçus comme ayant causés le handicap.

Les mauvais traitements infligés aux enfants atteints d'albinisme constituent un autre thème principal développé dans le rapport d'ACPF. Il signale que l'infanticide est couramment pratiqué, en particulier dans les zones rurales, mais reste souvent non déclaré puisqu'il a tendance à se produire au domicile – lieu où la majorité des enfants naissent dans les zones rurales, et où les liens familiaux exigent la loyauté par-dessus tout devoir civique apparent de signaler un crime.

Le rapport accorde également une grande attention aux enfants brutalisés à cause de superstitions liées à la sorcellerie : « Une fois l'enfant considéré comme sorcier, il risque d'être expulsé de la communauté ou tué ou être soumis à la violence physique et psychologique, soit pour forcer la confession ou à titre de purification. L'enfant peut également être soumis à des punitions, y compris des coups, pour des actions maléfiques supposées, et peut être forcé à subir des rituels d'"exorcisme" ou de "délivrance" dans lesquels l'esprit intérieur est forcé de quitter le corps de la victime.

Toutefois, des développements encourageants tels que la loi sur la sorcellerie du Kenya méritent d'être félicités. Celle-ci impose des peines criminelles d'amendes et d'emprisonnement sur toute personne qui accuse ou menace d'accuser une personne d'être un sorcier ou de pratiquer la sorcellerie. Des dispositions similaires existent dans la loi sur la lutte contre la sorcellerie de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe.

Le rapport propose des solutions à ces terribles problèmes. Elles sont, entre autres, le renforcement des capacités, l'information et le savoir, la mobilisation des familles et des communautés, le dialogue public et l'élaboration de lois plus sévères et l'application vigoureuse de ces lois.

Le directeur exécutif d'ACPF, Théophile Nikiyema conclut qu'ACPF espère que le présent rapport déclenche la colère du public et ouvrira des possibilités de dialogue et d'engagement à l'échelle de l'Afrique pour mettre un terme à cette pratique honteuse.

FIN

AFRICA24 MEDIA offrira des mises à jour sur les réseaux sociaux tout au cours de la conférence, des informations en temps opportun, des visuels pour illustrer les questions, ainsi que tous changements concernant les différents groupes disponibles pour la diffusion à la télévision et à la radio et pour publication en ligne. Ils pourront également organiser des entrevues avec les participants pendant ou après la conférence.

- Veuillez consulter le site www.africanchildforum.org pour obtenir une copie du rapport d'ACPF : « Crimes et violence extrême à l'encontre des enfants en Afrique : regard sur notre honte cachée »
- Veuillez consulter le site www.africanchildforum.org/ipc pour plus de détails sur le programme de la septième IPC, Notre honte cachée : Crimes et violence extrême à l'encontre des enfants en Afrique
- Suivez la conversation sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #ENDViolenceAfrica

Pour d'avantage de renseignements et pour **accéder au matériel destiné aux médias**, veuillez contacter:



www.africanchildforum.org/ipc



@africanchildforum #ENDViolenceAfrica



@AfriChildForum #ENDViolenceAfrica

AFRICAN CHILD POLICY FORUM (ACPF)

Contactez : Iman Ahmed

Ahmed@africanchildforum.org

Tél : +251116628192/96/97/99

Addis Abéba, Éthiopie

AFRICA24 MEDIA

www.a24media.com

assignmentdesk@a24media.com

+254 739 404 016 /+254 723 686 315

Facebook: Africa 24 Media

Twitter: @a24media

Nairobi, Kenya